



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

(2002-2003)
LE 27 AOÛT 2002

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 27 AOÛT 2002 À 19 HEURES
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR

MM. JACQUES CARON, LUC CHARTIER, YVON DEROME, ALBAN SYNNOTT

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de parents
(secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du comité de parents (primaire)

AINSI QUE :

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

ET :

M. PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

M. CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des
communications

M. PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

M. GILLES PRESSEAU, secrétaire général

Madame Ginette Varin, agente d'administration, Monsieur Denis Hudon, coordonnateur, sont
également présents.

Mme Solange Couture-Dubé, commissaire, a avisé de son absence.

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que modifié à savoir :

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 11 juin 2002

6.02 Assurances générales CSDGS 2002-2003 - Ajout de 2 véhicules (sujet ajouté)

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Adjudication de contrats de berlines et de minibus

7.02 Adjudication de contrat de cafétéria - École Bonnier

7.03 Adjudication de contrat de cafétéria - École Saint-François-Xavier

7.04 Adjudication de contrat de cafétéria - École du Tournant

**8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes : vérification

C.E.-02188-08-02



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

C.E.-02189-08-02

C.E.-02190-08-02

C.E.-02191-08-02

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 Réaménagement, construction et installation de locaux modulaires
 - 11.01.01 Appel d'offre public - Octroi de contrat
 - 11.01.02 État de situation des travaux
- 11.02 École Marguerite-Bourgeois : aménagement d'escalier d'issue de cafétéria - Appel d'offres AO-045-046-01 - Octroi de contrat
- 11.03 École du Tournant : équipement de cuisine - Appel d'offres AO-043-081-01 - Octroi de contrat
- 11.04 Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud : entretien du refroidisseur - Octroi du contrat de service
- 11.05 École Laberge : réfection d'un mur extérieur - Appel d'offres AO-047-041-01 - Octroi de contrat
- 11.06 École de formation professionnelle de Châteauguay : réfection du stationnement : excavation, remblais, bordures et trottoirs de béton - Appel d'offres AO-012-088-02 - Octroi de contrat
- 11.07 École de formation professionnelle de Châteauguay : réfection du stationnement : pavage - Appel d'offres AO-011-088-02 - Octroi de contrat
- 11.08 École de formation professionnelle de Châteauguay : modification de l'entrée de stationnement - Appel d'offres AO-013-088-02 - Octroi de contrat
- 11.09 École Louis-Philippe-Paré : réaménagement extérieur de l'entrée des élèves - Appel d'offres AO-020-048-02 - Octroi de contrat
- 11.10 Travaux d'été 2002 (mai 2002 à octobre 2002) - État de réalisation

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

- 12.01 Achat de pièces pour assemblage d'ordinateurs
- 12.02 Contrat d'acquisition en informatique - Achat et installation d'équipement de télécommunication pour la fibre optique

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

La présidente présente le document relativement à la transmission de la liste des véhicules de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries. Aucune question n'est formulée.

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JUIN 2002

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire représentant le comité de parents,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 11 juin 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire représentant le comité de parents,

que le procès-verbal de la séance du 11 juin 2002 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 ASSURANCES GÉNÉRALES CSDGS 2002-2003 - Ajout de deux véhicules

Monsieur Gilles Presseault présente le dossier et répond à la question posée.

CONSIDÉRANT la résolution C.E.-02176-06-02 du 11 juin 2002;

CONSIDÉRANT l'ajout de deux véhicules après l'adjudication du contrat d'assurances générales à la Firme Lemieux, Ryan et Associés;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,



No de résolution
ou annotation

d'autoriser l'ajout d'une somme de 494,00 \$ plus les taxes applicables au contrat initial d'assurances générales de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 ADJUDICATION DE CONTRATS DE BERLINES ET DE MINIBUS

Monsieur Denis Hudon, coordonnateur, présente la grille, fournit des informations générales et répond à des questions.

C.E.-02192-08-02

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - MONSIEUR YVON MESSIER

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à « **MONSIEUR YVON MESSIER** », au tarif de quatre-vingt-quatorze centièmes de dollar (0,94 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02193-08-02

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - MADAME FRANCINE RIVARD

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial, à « **MADAME FRANCINE RIVARD** », au tarif de un dollar (1,00 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02194-08-02

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - CLAUDE LANDRY & FILS LTÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial, à la firme « **CLAUDE LANDRY & FILS LTÉE** », au tarif de un dollar (1,00 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02195-08-02

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - MONSIEUR RÉAL BOYER

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial, à « **MONSIEUR RÉAL BOYER** », au tarif de un dollar (1,00 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

C.E.-02196-08-02

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE
BERLINE OU FAMILIAL - CARDINAL TAXI 1998**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour sept (7) véhicules de type familial, à la firme « **CARDINAL TAXI 1998** », au tarif de un dollar et un centième (1,01 \$) le kilomètre.

Que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003 un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter des chaises roulantes, à la firme « **CARDINAL TAXI 1998** », au tarif de un dollar et onze centièmes (1,11 \$) le kilomètre plus neuf dollars (9,00 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02197-08-02

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE
BERLINE OU FAMILIAL - MONSIEUR ROGER D'AMOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à « **MONSIEUR ROGER D'AMOUR** », au tarif de quatre-vingt-douze centièmes de dollar (0,92 \$) le kilomètre plus treize dollars (13,00 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour cinq (5) véhicules de type familial, à « **MONSIEUR ROGER D'AMOUR** », au tarif de un dollar et deux centièmes (1,02 \$) le kilomètre plus un dollar et quatre-vingt-quinze centièmes (1,95 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

C.E.-02198-08-02

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE
BERLINE OU FAMILIAL - SCOBBER INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à la firme « **SCOBBER INC.** », au tarif de un dollar et un centième (1,01 \$) le kilomètre plus douze dollars et soixante quinze centièmes (12,75 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02199-08-02

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE
BERLINE OU FAMILIAL - MONSIEUR ROGER BÉLANGER**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial, à « **MONSIEUR ROGER BÉLANGER** », au tarif de un dollar et six centièmes (1,06 \$) le kilomètre plus quatre dollars (4,00 \$) par voyage.



No de résolution
ou annotation

C.E.-02200-08-02

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - AUTOBUS BROSSEAU & FILS LTÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour cinq (5) véhicules de type familial, à la firme « **AUTOBUS BROSSEAU & FILS LTÉE** », au tarif de quatre-vingt-dix-huit centièmes de dollar (0,98 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02201-08-02

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - AUTOCAR DELTA LTÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial, à la firme « **AUTOCAR DELTA LTÉE** », au tarif de quatre-vingt-dix-neuf centièmes de dollar (0,99 \$) le kilomètre plus trois dollars et soixante-quinze centièmes (3,75 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02202-08-02

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - 9072-0103 QUÉBEC INC.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type berline, à la firme « **9072-0103 QUÉBEC INC.** », au tarif de un dollar (1,00 \$) le kilomètre plus quatre dollars (4,00 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02203-08-02

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - MONSIEUR DENIS BOILEAU

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à « **MONSIEUR DENIS BOILEAU** », au tarif de un dollar (1,00 \$) le kilomètre plus douze dollars (12,00 \$) par jour pour le véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

C.E.-02204-08-02

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE
BERLINE OU FAMILIAL - MONSIEUR DANIEL TOUPIN**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial, à « **MONSIEUR DANIEL TOUPIN** », au tarif de un dollar (1,00 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02205-08-02

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE
BERLINE OU FAMILIAL - LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type berline, à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », au tarif de quatre-vingt-quinze centièmes de dollar (0,95 \$) le kilomètre plus cinq dollars (5,00 \$) par voyage pour les deux (2) véhicules requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02206-08-02

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE
BERLINE OU FAMILIAL - SERVICE DE TRANSPORT YVES OLIGNY INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial, à « **SERVICE DE TRANSPORT YVES OLIGNY INC.** », au tarif de quatre-vingt-dix-neuf centièmes de dollar (0,99 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02207-08-02

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE
BERLINE OU FAMILIAL - TARSO**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du Comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter des chaises roulantes, à la firme « **TARSO** », pour desservir l'école Marie-Rivier (6 élèves) au tarif de cent vingt-quatre dollars (124,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02208-08-02

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE
BERLINE OU FAMILIAL - LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,



No de résolution
ou annotation

C.E.-02209-08-02

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule adapté pour une chaise roulante, à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école de la Magdeleine (1 élève) au tarif de cinquante dollars (50,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule, à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école Vanguard, Montréal (1 élève) au tarif de trente-huit (38,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02210-08-02

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule adapté pour une chaise roulante, à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir les écoles des Timoniers à Sainte-Catherine et Louis-Philippe-Paré à Châteauguay (2 élèves) au tarif de quatre-vingt-cinq dollars (85,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02211-08-02

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école André Laurendeau, Saint-Hubert (1 élève) au tarif de trente-cinq dollars (35,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

C.E.-02212-08-02

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE
BERLINE OU FAMILIAL - 9072-0103 QUÉBEC INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter des chaises roulantes, à la firme « **9072-0103 QUÉBEC INC.** », pour desservir l'école Peter-Hall (St-Victor), Montréal (7 élèves) au tarif de cent vingt-cinq dollars (125,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02213-08-02

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE
BERLINE OU FAMILIAL - SERVICE DE TAXI OXFORD INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à la firme « **SERVICE DE TAXI OXFORD INC.** », pour desservir l'hôpital Ste-Justine, Montréal (2 élèves) au tarif de cinquante-sept dollars et cinquante centièmes (57,50 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02214-08-02

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE
BERLINE OU FAMILIAL - SERVICE DE TAXI OXFORD INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à la firme « **SERVICE DE TAXI OXFORD INC.** », pour desservir l'école Charlevoix, Montréal (1 élève) au tarif de trente dollars (30,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02215-08-02

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE
BERLINE OU FAMILIAL - SERVICE DE TAXI OXFORD INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à la firme « **SERVICE DE TAXI OXFORD INC.** », pour desservir l'école Louis-Philippe-Paré, Châteauguay (1 élève) au tarif de sept dollars et cinquante centièmes (7,50 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.



No de résolution
ou annotation

C.E.-02216-08-02

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - SERVICE DE TAXI OXFORD INC.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à la firme « **SERVICE DE TAXI OXFORD INC.** », pour desservir l'école Irénée Lussier, Montréal (1 élève) au tarif de trente-sept dollars (37,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02217-08-02

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - SERVICE DE TAXI OXFORD INC.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à la firme « **SERVICE DE TAXI OXFORD INC.** », pour desservir l'école Angrignon (Pavillon Finley), Verdun (1 élève) au tarif de trente dollars (30,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02218-08-02

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - AUTOBUS BROSSEAU & FILS LTÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) autobus adapté, à la firme « **AUTOBUS BROSSEAU & FILS LTÉE** », pour desservir l'école Bel Essor, Longueuil (9 élèves) au tarif de trente-cinq mille dollars (35 000 \$).

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02219-08-02

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - 9072-0103 QUÉBEC INC.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2002-2003, un contrat de transport des élèves pour un (1) minibus adapté, à la firme « **9072-0103 QUÉBEC INC.** », pour desservir l'école Joseph-Charbonneau et l'école Victor-Doré, Montréal (3 élèves) au tarif de trente-sept mille cinq cent dollars (37 500 \$).

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

C.E.-02220-08-02

7.02 ADJUDICATION DE CONTRAT DE CAFÉTÉRIA - École Bonnier
Madame Ginette Varin, agente d'administration, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'accepter la soumission de « **LABERGE-SERVICES ALIMENTAIRES** » et de lui octroyer le contrat de service de cafétéria à l'école Bonnier.

Et que la présidente, Mme Micheline Patenaude-Fortin, et la directrice générale, Mme Susan Tremblay, soient autorisées à signer la documentation afférente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02221-08-02

7.03 ADJUDICATION DE CONTRAT DE CAFÉTÉRIA - École Saint-François-Xavier

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

d'accepter la soumission de « **LES SERVICES ALIMENTAIRES DES MOISSONS** » et de lui octroyer le contrat de service de cafétéria à l'école Saint-François-Xavier.

Et que la présidente, Mme Micheline Patenaude-Fortin, et la directrice générale, Mme Susan Tremblay, soient autorisées à signer la documentation afférente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02222-08-02

7.04 ADJUDICATION DE CONTRAT DE CAFÉTÉRIA - École du Tournant

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

d'accepter la soumission de « **LES SERVICES ALIMENTAIRES DES MOISSONS** » et de lui octroyer le contrat de service de cafétéria à l'école du Tournant.

Et que la présidente, Mme Micheline Patenaude-Fortin, et la directrice générale, Mme Susan Tremblay, soient autorisées à signer la documentation afférente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES : VÉRIFICATION

Monsieur Pierre Marchand présente le dossier. Il n'y a pas de question.
La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 4 juin 2002 et se terminant le 21 août 2002 est soumise aux membres du comité exécutif pour fins de vérification.

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 RÉAMÉNAGEMENT, CONSTRUCTION ET INSTALLATION DE LOCAUX MODULAIRES

11.01.01 Appel d'offre public - octroi de contrat

Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier.

CONSIDÉRANT le besoin en places-élèves pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT que ce besoin ira en décroissant selon les projections de clientèles disponibles;

CONSIDÉRANT l'autorisation du ministère de l'Éducation (lettre de monsieur Gilles Marchand du 5 décembre 2001) de recourir à des modules préfabriqués pour faire face à ce besoin;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues suite à l'appel d'offres public lancé à cet effet par les architectes Leclerc et Associés sous le numéro 02 011 sont conformes;

CONSIDÉRANT que les prix obtenus se résument ainsi :

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSGG (FLA-786)

C.E.-02223-08-02



No de résolution
ou annotation

C.E.-02224-08-02

« consortium » GE Capital Concept Modulaire inc. et les
Constructions Richard Haineault inc.

3 204 686,22 \$ toutes taxes incluses

Construction modulaire GB2R inc.

3 999 177,84 \$ toutes taxes incluses

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du comité exécutif accordent le contrat de construction, de livraison, d'installation, de location pour une période de 36 mois, de désinstallation et de remise en état du terrain au terme de la location au « consortium » **GE CAPITAL CONCEPT MODULAIRE ET LES CONSTRUCTIONS RICHARD HAINEAULT INC.** pour le montant de sa soumission soit 3 204 686,22 \$ toutes taxes incluses.

Et que la présidente, Mme Micheline Patenaude-Fortin, et la directrice générale, Mme Susan Tremblay, soient autorisées à signer pour et au nom de la Commission scolaire la documentation afférente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉAMÉNAGEMENT, CONSTRUCTION ET INSTALLATION DE LOCAUX MODULAIRES - Avenant de contrat

CONSIDÉRANT que le besoin en places-élèves pour les prochaines années justifie que le contrat de location de locaux modulaires (voir résolution C.E.-02224-08-02) soit établi pour 60 mois au lieu de 36;

CONSIDÉRANT l'ouverture du ministère de l'Éducation à faire face à ce besoin;

CONSIDÉRANT que le « consortium » GE Capital Concept Modulaire inc. et Les Constructions Richard Haineault inc. est prêt à prolonger la période de location prévue au devis de l'appel d'offres public lancé à cet effet par les architectes Leclerc et Associés sous le numéro 02 011, de 36 mois à 60 mois en considération d'un extra de 195 602,31 \$ toutes taxes incluses.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent un avenant au contrat avec le « consortium » GE Capital Concept Modulaire et les Constructions Richard Haineault Inc. pour augmenter d'un montant de 195 602,31 \$ toutes taxes incluses le montant dudit contrat afin de porter la durée de la location de 36 à 60 mois.

Et que la présidente, Mme Micheline Patenaude-Fortin, et la directrice générale, Mme Susan Tremblay, soient autorisées à signer pour et au nom de la Commission scolaire la documentation afférente.

Le total du contrat sera donc de 3 400 288,53 \$ toutes taxes incluses se décomposant ainsi :

. Saint-Jean	753 374,64 \$
. Ste-Catherine	521 063,25 \$
. Jacques-Barclay	178 562,51 \$
. Les Bourlingueurs	360 113,37 \$
. Louis-Cyr	644 075,59 \$
. Pierre-Bédard	943 099,18 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02225-08-02

11.02 ÉCOLE MARGUERITE-BOURGEOIS : AMÉNAGEMENT D'ESCALIER D'ISSUE DE CAFÉTÉRIA - Appel d'offres AO-045-046-01 - Octroi de contrat
Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier et répond à des questions.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,



No de résolution
ou annotation

C.E.-02226-08-02

- 11.03 **ÉCOLE DU TOURNANT : ÉQUIPEMENT DE CUISINE - Appel d'offres public AO-043-081-01**
Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

de retenir les services de **DISTRIBUTIONS FÉLISOL INC.** pour de l'équipement de cuisine au coût de quarante-huit mille neuf cent quatre-vingt-quatre dollars et cinquante-cinq centièmes (48 984, 55 \$), taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02227-08-02

- 11.04 **CENTRE DE FORMATION COMPÉTENCE-DE-LA-RIVE-SUD : Entretien du refroidisseur - Octroi du contrat de service**
Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier et répond à des questions.

CONSIDÉRANT la haute technologie et la rareté d'installations similaires (ce fut le premier installé au Québec);

CONSIDÉRANT que le coût d'immobilisation du système est d'environ 250 000 \$;

CONSIDÉRANT que les pièces de remplacement sont exclusivement distribuées par le manufacturier York;

CONSIDÉRANT que le coût important de certaines pièces de remplacement (ex. : cartes électroniques : 10 000 \$, réfrigérant : plus de 5 000 \$, etc.);

CONSIDÉRANT que nous étions déjà liés par un contrat d'entretien préventif de trois ans avec York à raison de 4 393,00 \$ par année plus taxes;

CONSIDÉRANT une réparation annoncée, à savoir une fuite au niveau des paliers du compresseur évaluée à plus de 10 000 \$;

CONSIDÉRANT les coûts élevés pour les travaux à tarif horaire sur ce type d'équipement : 82,00 \$ par heure et par technicien;

CONSIDÉRANT qu'il est illusoire de donner le contrat d'entretien à une autre compagnie que York qui serait quand même à la merci de cette dernière pour les pièces de remplacement;

CONSIDÉRANT l'avis de notre personnel technique qui a validé le besoin d'expertise et les détails du devis technique d'entretien;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que les membres du comité exécutif autorisent l'adhésion à un contrat d'entretien « clé en main », pièces et main-d'oeuvre au montant de 9 500,00 \$ par année pour cinq ans.

Et que la présidente, Mme Micheline Pateanude-Fortin, et la directrice générale, Mme Susan Tremblay, soient autorisés à signer la documentation afférente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02228-08-02

- 11.05 **ÉCOLE LABERGE : RÉFECTION D'UN MUR EXTÉRIEUR - Appel d'offres AO-047-041-01 - Octroi de contrat**
Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire représentant les parents,



No de résolution
ou annotation

de retenir les services de **LES CONSTRUCTIONS RICHARD HAINEAULT** pour la réfection d'un mur extérieur à l'école Laberge au coût de cent neuf mille quatre-cent cinquante-trois dollars et quatre-vingt-quinze centièmes (109 453,95 \$), taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02229-08-02

11.06 EFPC - RÉFECTION DU STATIONNEMENT : EXCAVATION, REMBLAIS, BORDURES ET TROTTOIRS DE BÉTON - Appel d'offres AO-012-088-02 - Octroi de contrat

Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

de retenir les services de **PAVAGE DAUDI** pour excavation, remblais, bordures et trottoirs de béton à l'École de formation professionnelle de Châteauguay au coût de cent dix-neuf mille six cent vingt-six dollars (119 626,00 \$) taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02230-08-02

11.07 EFPC - RÉFECTION DU STATIONNEMENT : PAVAGE - Appel d'offres AO-011-088-02

Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

de retenir les services de **PAVAGE MCM** pour la réfection du stationnement - pavage à l'École de formation professionnelle de Châteauguay au coût de soixante et onze mille trois cent quinze dollars et cinquante centièmes (71 315,00 \$), taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02231-08-02

11.08 EFPC : MODIFICATION DE L'ENTRÉE DE STATIONNEMENT - Appel d'offres AO-013-088-02 - Octroi de contrat

Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

de retenir les services de **PAVAGE MCM** pour la modification de l'entrée du stationnement de l'École de formation professionnelle de Châteauguay au coût de vingt-six mille trois cent quarante dollars et soixante-treize centièmes (26 340,73 \$), taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02232-08-06

11.09 ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ : RÉAMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE L'ENTRÉE DES ÉLÈVES - Appel d'offres AO-020-048-02 - Octroi de contrat

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

de retenir les services de **LES ENTREPRISES NOUVELLE VISION INC.** pour le réaménagement extérieur de l'entrée des élèves à l'école Louis-Philippe-Paré au coût de vingt-huit mille sept cent cinquante-six dollars et vingt-cinq centièmes (28 756,25 \$), taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.10 TRAVAUX D'ÉTÉ (Mai 2002 à octobre 2002) - État de réalisation

Monsieur Pierre Gastaldy présente la grille des travaux et répond aux questions.

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

C.E.-02233-08-02

12.01 ACHAT DE PIÈCES POUR ASSEMBLAGE D'ORDINATEURS

Monsieur Claude Hébert présente le dossier et répond aux questions. La directrice générale complète l'information.

CONSIDÉRANT QUE l'achat de pièces tel que décrit au sujet ci-haut mentionné dépassera le montant de 25 000,00 \$;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la demande de prix pour l'achat des pièces nécessaires pour l'assemblage de 80 ordinateurs a été faite en conformité avec la politique d'acquisition des biens;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,
d'octroyer :

à la compagnie **CIARA TECHNOLOGIES** un montant de 47 750,33 \$
à la compagnie **SID DISTRIBUTION** un montant de 23 628,44 \$
à la compagnie **SYSTÈMES D'ORDINATEURS SYMOS** un montant de 27 846,40 \$ pour les pièces spécifiées au tableau comparatif du 20 août 2002 tel que décrit sous la cote 12.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02234-08-02

12.02 CONTRAT D'ACQUISITION EN INFORMATIQUE - Achat et installation d'équipement de télécommunication pour la fibre optique
Monsieur Claude Hébert présente le dossier et répond aux questions.

CONSIDÉRANT QUE la Direction générale a reçu l'autorisation de procéder à l'acquisition des équipements de télécommunication et de leur installation (fibre optique) pour un montant maximum de 535 000 \$ par voie de résolution (C.C.-0991-06-02);

CONSIDÉRANT QUE le choix du fournisseur s'est fait selon les règles de notre politique d'acquisition des biens;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'entériner le choix de **BELL CANADA** comme fournisseur et installateur des équipements de télécommunication de fibre optique pour un montant de 454 011,49 \$ (bon de commande 220116 du 5 juillet 2002).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

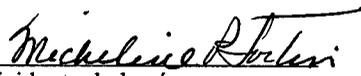
Formulaires Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

C.E.-02235-08-02

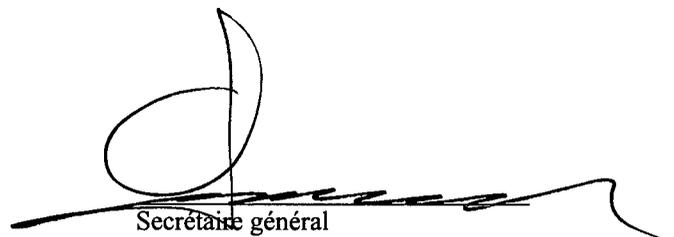
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
À 19 H 44,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,
que la séance du 27 août 2002 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Présidente de la séance

D:\Textes\CE\2002-2003\Procès-verbaux\2002.08.27.wpd


Secrétaire général